

**29 – IRVILLAC- Chapelle Notre-Dame de Lorette de Coatnant  
Programme de l'opération**

<b>Date ISMH (mobilier)</b>	<b>: 7 mars 1996</b>
<b>Propriété</b>	<b>: commune</b>
<b>Opération</b>	<b>: restauration du mobilier du chœur</b>
<b>Mission</b>	<b>: maîtrise d'œuvre pour la restauration du mobilier</b>



### **1) Historique**

Ancien prieuré-cure de l'abbaye de Daoulas, la commune d'Irvillac est située sur la voie romaine de Quimper à Landerneau.

La chapelle Notre-Dame de Lorette de Coat Nant est au cœur d'un hameau composé de maisons anciennes des 17 et 18<sup>e</sup> siècles. La construction de la chapelle date du 17<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent notamment la date de 1629 figurant sur un pilier cylindrique côté nord, ainsi que la date de 1634 inscrite au chevet de la chapelle. La sacristie plus tardive est datée de 1700 d'après une inscription sur le linteau de la fenêtre sud. La chapelle est restaurée en 1822.

Le mobilier du 18<sup>e</sup> siècle est majoritairement inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 7 mars 1996. La chapelle n'est pas protégée au titre des monuments historiques, mais se situe dans le périmètre du calvaire classé par arrêté du 2 novembre 1976.



## 2) Programme de l'opération

Le mobilier du chœur a fait l'objet d'une étude de diagnostic confiée à des restaurateurs et rendue en 2015, portant sur les boiseries du chœur et ses bas-relief, le maître-autel, la table de communion, les retables nord et sud, leurs bas-reliefs, statues et toiles peintes.

*Cette étude est consultable en mairie : les rapports des restaurateurs sont inclus dans cette étude.*

La chapelle a été restaurée ces dernières années, ce qui n'a pas empêché des infiltrations d'eau conduisant à une importante dégradation des maçonneries et du mobilier du chœur, surtout côté nord.

Une dépose d'urgence du retable nord est intervenue en 2012, suivie d'une dépose partielle du plancher du chœur et de la table de communion.

La présence de mérule a été détectée, et a fait l'objet d'un traitement. Néanmoins, le maître d'œuvre devra s'assurer que la mérule n'est pas encore présente dans les maçonneries.

De plus, le remontage d'une partie de maçonnerie effondrée à l'angle de l'abside et du transept nord a été effectué par un maçon missionné par la mairie avec un jointoiement au ciment.

La consolidation des enduits existants et la restitution d'un enduit aux endroits où il est tombé serait utile sur l'ensemble des surfaces à l'arrière des boiseries, avec suppression éventuelle du jointoiement ciment existant s'il porte préjudice à la tenue de l'enduit et à la conservation des boiseries une fois reposées.



Le programme de l'opération comprend donc la partie maçonnerie à l'arrière du retable (à effectuer dans les règles de l'art par une entreprise ayant l'habitude d'intervenir sur le bâti ancien et après vérification de l'absence de mérule dans les maçonneries), et la restauration du mobilier suivant les prescriptions de l'étude (consultable en mairie) par des restaurateurs compétents ayant une expérience significative en matière de restauration d'objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques, dans toutes les spécialités requises (menuiserie-ébénisterie, statuaire-polychromie, peinture sur toile).

## ANNEXES

Notice sur la chapelle Notre-Dame de Lorette de Coatnant à Irvillac par la Sauvegarde de l'art français  
[http://sauvegardeartfrancais.fr/photos\\_realisations/NoticeIRVILLAC.PDF](http://sauvegardeartfrancais.fr/photos_realisations/NoticeIRVILLAC.PDF)

Notice sur la chapelle Notre-Dame de Lorette de Coatnant à Irvillac, in Le patrimoine des communes du Finistère, Flohic éditions, 1998, p.372.

### **3) Mission maîtrise d'oeuvre (APD, PRO, ACT, DET, AOR, DOE)**

Montant prévisionnel des travaux (provisoire) : 145 000,00 = € HT (*travaux uniquement, hors honoraires et divers*)

La réalisation APS-APD-PRO/DCE est prévue dans le cadre de la tranche Ferme

Le phasage indiqué ci-dessous n'est qu'indicatif, l'architecte retenu pourra proposer un phasage différent en fonction des urgences.

#### **A) Phase 1 : Restauration de du mobilier du chœur et du retable nord : travaux estimés à 80 000 €HT**

**(Traitement des murs, travaux de maçonnerie, réfection des enduits, travaux de menuiserie et d'ébénisterie)**

#### **B) Phase 2 : Restauration des peintures et du statuaire : travaux estimés à 65 000 € HT**

(Restauration des peintures du chœur, du retable nord, des toiles et des statues)

#### **Durée du marché :**

Le marché sera conclu pour une durée prévisionnelle de 48 **mois**.

*Le délai d'exécution pour la **tranche ferme** est de 24 **mois** (réalisation APS-APD-PRO/DCE et 1ère phase de travaux)*

*Le délai d'exécution de la tranche conditionnelle (phase2) est de 24 mois:*

*(Proposition provisoire de phasage de l'opération)*

La date prévisionnelle de début des prestations est le 1<sup>er</sup> janvier 2016